

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.10.2012

Révision: 13.10.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- Identificateur de produit

- Nom du produit: ergo 4100

- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Colle

- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur:

Kisling AG

Motorenstrasse 102

CH-8620 Wetzikon

Telefon: +41-(0) 58-272 0 272

Telefax: +41-(0) 58-272 0 273

- Service chargé des renseignements: Département de sécurité des produits

- Service établissant la fiche de données de sécurité: ergo@kisling.com

- Numéro d'appel d'urgence: CSIT: 145 / Centre Suisse d'Information Toxicologique: +41-(0) 44-2 51 51 51

2 Identification des dangers

- Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant

- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

- Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- Éléments d'étiquetage

- Marquage selon les directives CEE:

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

- Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.

- vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique: Mélanges

- Description: Colle

- Composants dangereux: Néant

4 Premiers secours

- Description des premiers secours

- Remarques générales: Eloigner les vêtements contaminés par le produit.

- Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.10.2012

Révision: 13.10.2012

Nom du produit: ergo 4100

(suite de la page 1)

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver abondamment à grande eau et au savon.

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

- Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

- Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

- Indications destinées au médecin:

- Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NO_x)

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.

- Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

- Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

- Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur "Stabilité et réactivité", consulter le chapitre 10.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.10.2012

Révision: 13.10.2012

Nom du produit: ergo 4100

(suite de la page 2)

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation et stockage.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection des mains:**
En cas de contact prolongé avec la peau, porter des gants de protection.
Utiliser des gants en matériau stable (ex: nitrile).
Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:** Éviter tout contact avec les yeux.

CH-FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.10.2012

Révision: 13.10.2012

Nom du produit: ergo 4100

(suite de la page 3)

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
- Indications générales.	
- Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Rouge
- Odeur:	Douce
- Seuil olfactif:	Non déterminé.
- valeur du pH:	Non déterminé.
- Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
- Point d'éclair	> 100 °C
- Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
- Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
- Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
- Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
- Pression de vapeur:	Non déterminé.
- Densité à 25 °C:	1,11 g/cm ³
- Densité relative.	Non déterminé.
- Densité de vapeur.	Non déterminé.
- Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
- Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
- Viscosité:	
Dynamique à 25 °C:	1200 - 1800 mPas (Brookfield (3/20))
Cinématique:	Non déterminé.
- Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter:
 - Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
 - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- Possibilité de réactions dangereuses
 - Réactions au contact des sels métaux.
 - Pas de réaction dangereuse en cas d'utilisation et de stockage selon les prescriptions.
- Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

CH-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.10.2012

Révision: 13.10.2012

Nom du produit: ergo 4100

(suite de la page 4)

- Produits de décomposition dangereux:

En cas de stockage et d'utilisation selon les prescriptions, pas de dangereux produits de décomposition.

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë:

- Effet primaire d'irritation:

- de la peau: En cas de contact cutané prolongé et/ou fréquents, symptômes d'irritation éventuels.

- des yeux: Faibles symptômes d'irritation possibles.

- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

Le produit est une préparation pour laquelle n'existe aucune donnée expérimentale concernant le degré de toxicité.

12 Informations écologiques

- Toxicité

- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Comportement dans les compartiments de l'environnement:

- Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Autres indications écologiques:

- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser atteindre la nappe phréatiques, les courants d'eau ou, à l'état pur, les égouts.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB

- PBT: Non applicable.

- vPvB: Non applicable.

- Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets

- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 04 00	déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
08 04 10	déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

- Emballages non nettoyés:

- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

CH-FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.10.2012

Révision: 13.10.2012

Nom du produit: ergo 4100

(suite de la page 5)

14 Informations relatives au transport

- No ONU - ADR, IMDG, IATA	Néant
- Nom d'expédition des Nations unies - ADR, IMDG, IATA	Néant
- Classe(s) de danger pour le transport - ADR, ADN, IMDG, IATA - Classe	Néant
- Groupe d'emballage - ADR, IMDG, IATA	Néant
- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

15 Informations réglementaires

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Prescriptions nationales:
- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.